



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 27 Novembre 2013

Date de la convocation 19 Novembre 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance village des arts et métiers à OCTON
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MENELLA André, M.CAUSSEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, .MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.CERET Hugues, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GOMIS Sylvie, Mme MILAN Andrée, Mme PASSIEUX Marie, Mme MEDIANI Paquita, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.LOPEZ Daniel, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, Mme DJUROVIC Aleksandra, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, Mme DELMAS Louisiane, M.GROS Gilles, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude, M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain, M.GALTIER René à M.GARROFÉ Gilbert, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.LIEB François à M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert à M.ESTEVE Bernard, M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian,</p>

Objet : Budget primitif 2013 – Budget annexe du service urbanisme intercommunal – Décision Modificative n° 1

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire qu'au cours de l'année 2009, le service urbanisme a fait l'acquisition d'un logiciel d'instruction de permis de construire installé par la société OPERIS. Une partie de l'installation et formation n'avait jamais été réglée. En conséquence, il convient de régulariser cette dépense.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20131204-2013-11-27-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2013
Date de réception préfecture : 04/12/2013

CHAP	DESIGNATION	DEPENSES	CHAP	DESIGNATION	RECETTES
DEPENSES FONCTIONNEMENT		+ 1 220.00 €	RECETTES FONCTIONNEMENT		+ 1 220.00 €
011	Charges à caractère général	+ 1 220.00 €	70	Participations communes	+ 1 220.00 €
CHAP	DESIGNATION	DEPENSES	CHAP	DESIGNATION	RECETTES
DEPENSES INVESTISSEMENT		0.00 €	RECETTES INVESTISSEMENT		0.00
Op. 10	Acquisition matériel et logiciels informatiques	+ 8 527.48€			
13	Subventions d'investissement	-8 527.48 €			

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 20 Novembre 2013.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2013 du budget annexe du service urbanisme intercommunal.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,




Alain CAZORLA.